

 CHS DE LA SAVOIE	AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE Psychologue	Pôle Intersectoriel AFT
---	--	---

Grade : psychologue clinicien

Définition : Dans le respect du décret n°91-129 du 31 janvier 1991 relatif au statut des psychologues de la fonction publique hospitalière, le psychologue garantit le bon fonctionnement clinique de l'accueil familial thérapeutique l'AFT

Service de rattachement : AFT

Lieu d'intervention : CHS de la Savoie - Bassens

Temps de travail : 50 %

Date de prise de poste : poste vacant

1. Missions principales, dans le respect de l'arrêté du 1^{er} octobre 1990, relatif à l'organisation et au fonctionnement des services d'AFT :

- Garantir le bon fonctionnement clinique de l'accueil familial thérapeutique (AFT)
- Contribuer à l'élaboration et à l'accompagnement des projets thérapeutiques des patients, en collaboration avec les patients, les familles d'accueil et les équipes soignantes.
- Coordonner la circulation de l'information clinique entre professionnels concernant les personnes accueillies.
- Accompagner l'équipe dédiée dans ses missions cliniques.
- Se concerter avec les médecins référents des patients pour toute situation particulière, en complément des réunions de synthèse régulières.
- Coordonner la démarche d'agrément et les renouvellements d'agrément des accueillants familiaux.
- Porter, avec le CDS, le projet de soins de l'AFT dans les instances.
- Animer et coordonner, avec le CDS, la réunion clinique hebdomadaire

2. Missions secondaires :

- Participer au travail de réseau avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux du CHS et du territoire.
- Participer à des projets institutionnels, actions de formation et éventuels travaux de recherche clinique.
- Encadrer, le cas échéant, les stagiaires psychologues.
- Participer aux réunions institutionnelles.

3. Relations professionnelles les plus fréquentes :

Lien hiérarchique :

Direction des Ressources Humaines

Liens fonctionnels :

Le trio de pôle : Médecin, Directeur Administratif et Cadre Supérieur de Santé

Le cadre de santé de l'unité

Les équipes pluridisciplinaires de l'AFT et du CHS

Le Département d'Information Médicale

Le département de Psychologie

Liens partenariaux :

Les services du pôle de psychiatrie adulte du CHS : équipe AFT, accueillants familiaux, médecins, psychologues, soignants, assistants sociaux

Professionnels extérieurs : mandataires judiciaires, conseil départemental, autres équipes AFT

4. Savoir faire requis :

Proposer, en lien avec le médecin référent du patient, tout ajustement de thérapeutique en fonction du patient et de son environnement familial.

Utiliser le outils TCC

Proposer et porter un projet de service.

Rédiger des notes cliniques (projets thérapeutiques)

Avoir une bonne connaissance de l'institution et du pôle adulte.

Exercer dans le respect du Code de déontologie des psychologues.

5. Modalités

- Une lettre de motivation et un curriculum vitae constituent le dossier de candidature
- Délais : Les candidatures doivent être adressées au Directeur chargé des Ressources Humaines et des Affaires médicales **avant le 07 août 2026**.
- Renseignements : auprès du DRH et du Département de Psychologie